

De la viande laissée au soleil dans les poubelles

TROYES. Une vidéo montrant des morceaux de viande jetés dans une poubelle du centre-ville interpelle.

Un jeune Troyen nous a envoyé des photos qui mettent peu en appétit. Des clichés montrant des bacs poubelles le long du marché des Halles, rue du Général-de-Gaulle, avec à l'intérieur des restes de viandes issus d'une boucherie. « Ce n'est pas la première fois, mais en ce moment, avec la chaleur, l'odeur est nauséabonde. Il y a des vers sur les poubelles, c'est dégueulasse » souligne le jeune homme, qui nous a adressé ses images non sans arrière-pensées.

Végan, militant de la cause animale habitué des manifestations, l'étudiant ne porte pas vraiment les bouchers dans son cœur.

RÈGLES SANITAIRES

Ideologie mise à part, la situation apparaît toutefois peu hygiénique, surtout sur la voie publique. « La police municipale m'a dit que c'était légal », se résout le jeune homme. Il existe toutefois des procédures sanitaires particulières pour la collecte des déchets liés à la découpe de la viande (os, suifs, etc.).

Interrogé, Nicolas Honoré, adjoint au maire en charge des commerçants précise : « Ces dé-



La viande jetée à la poubelle est restée au soleil.

chets ne doivent pas être pris en charge parmi les ordures ménagères. Ils sont collectés par des sociétés spécialisées, des équarrisseurs. Nous allons refaire le point avec le prestataire en lien avec Troyes Champagne Métropole qui suit les commerçants du marché des Halles pour voir s'il n'y a pas eu un loupé dans le ramassage. Cela ne semble pas être le cas. Ensuite, ce sont aux autres com-

merces qui entourent les Halles à bien suivre la collecte effectuée par leurs propres prestataires pour éviter que ce genre de déchets reste trop longtemps sur la voie publique. Normalement, ils doivent être placés en chambre froide avant d'être enlevés. Ce genre de désagrément arrive rarement, mais ce n'est tout de même pas acceptable ».

■ B.S.